

CHAPITRE III : DESCRIPTIF TECHNIQUE DES TRAVAUX

CHAPITRE III - DESCRIPTIF TECHNIQUE DES TRAVAUX.

1 - GROS ŒUVRE

Les ouvrages exécutés conformément aux données ci-après seront livrés complètement équipés et en parfait état de fonctionnement.

NB : En absence de normes marocaines, les travaux sont exécutés conformément aux normes internationales.

N.B : Avant toute Pose ; l'entrepreneur doit présenter des échantillons à approuver par la maîtrise d'œuvre.

GENERALITE :

Généralité : L'entrepreneur est invité à se rendre personnellement sur place pour apprécier à son point de vue et sous sa seule responsabilité, le volume, la nature et la difficulté des travaux de démolition et dépose, des travaux de réhabilitation et toutes les difficultés d'exécution en main d'œuvre ou en matériel qu'il pourrait rencontrer.

L'ENTREPRISE NE DOIT ENTAMER LES TRAVAUX DE DEMOLITION QU'APRES ETAIEMENT TOTAL DE LA DALLE INFERIEUR DU BATIMENT EN COFFRAGE METALLIQUE.

A - DEMOLITION :

PRIX N°1 : DEMOLITION ET DECAPAGE DES SOLS ET MURS EN GRANITO POLI, GRAVILLONS LAVES, MIGNONNETTE LAVES OU CARREAUX EN FAIENCE :

Le prix comprend la démolition et le décapage de tout sol et en Gravillons laves, carreaux sol et faïence, dégradé ou jugé vétuste, suivant indications et prescriptions du BET et approbation du maître d'ouvrage. Le décapage se fera jusqu'à la mise à nu de la dalle BA, y compris le nettoyage et l'évacuation des gravats à la décharge publique. La démolition sera exécutée soit au burin, soit au marteau pneumatique ou autre engin.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°2 : DEMOLITION LARMIER D'ACROTERE EN BETON ARME :

Le prix comprend la démolition des larmiers d'acrotère en béton arme, suivant indications et prescriptions du BET et approbation du maître d'ouvrage, y compris nettoyage, enlèvement et l'évacuation de tous déchets et gravats à la décharge publique.

Ouvrage payé au mètre linéaire.

PRIX N°3 : DEPOSE DES TUYAUTERIES ET CANALISATIONS :

Le prix comprend la dépose de tuyauteries et canalisations de tout diamètre et de tout genre jusqu'au réseau d'assainissement et d'évacuation des Eaux Pluviales - Suivant indications et prescriptions du BET. Ces dernières ne seront pas récupérables après enlèvement. Y compris le nettoyage, l'évacuation et enlèvement des tuyauteries et matériels, l'évacuation des gravats à la décharge publique, rebouchage des trous et saignées. Les appareils et matériaux récupérables resteront la propriété et à la charge de l'Administration.

Ouvrage Payé à l'ensemble.

PRIX N°4 : DEPOSE DES APPAREILS ELECTRIQUES :

Le prix comprend la dépose des appareils électriques. Ces dernières ne seront pas récupérables après enlèvement. Y compris le nettoyage, l'évacuation et enlèvement des appareils électriques, l'évacuation des gravats à la décharge publique, rebouchage des trous et saignées. Les appareils et matériaux récupérables resteront la propriété et à la charge de l'Administration.

Ouvrage Payé à l'unité.

B - ASSAINISSEMENT :

PRIX N°5 : CURAGE ET NETTOYAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT EXISTANT :

L'entrepreneur doit procéder au curage, nettoyage du réseau d'assainissement existant (regards, buses...). Ce prix comprend les terrassements et tranchées nécessaires jusqu'à la zone qui présente des problèmes pour déceler leurs origines et procéder à la dépose, jusqu'au remplacement et à la pose des buses de diamètres appropriés, du remplacement ou de la réfection des regards et tampons démolis. Y compris évacuation des déchets et gravats à la décharge publique et toutes sujétions, sans aucune plus-value aucune pour tous travaux supplémentaires nécessaires au curage, nettoyage et remise en

état et en fonctionnement du réseau d'assainissement existant.

Ouvrage Payé à l'ensemble.

C – TRAVAUX EN ELEVATION :

NOTA : Il est rappelé à l'entreprise que les percements ou saignées dans la structure BA et les cloisons sont rigoureusement interdits et que toutes les réservations pour les lots secondaires doivent être faites au préalable avant coulage du béton et réalisation des cloisons. Les réservations pour tous conduits, gaines.. Dans les différentes dalles hautes doivent être prévues suivant plans de détail du BET et avant coulage desdites dalles.

PRIX N°6 : APPUIS DE BAIES PLATS OU INCLINES EN BETON ARME :

Les appuis de baies plats ou inclinés seront exécutés en béton dosé à 350kg/m³, légèrement armé et suivant les plans et détails de la maîtrise d'œuvre. Le prix comprend façon de pente, Coffrage, Décoffrage, réserve de larmier, acier pour toutes largeurs etc. ...suivant les détails, façades et coupes de maîtrise d'œuvre compris toutes sujétions.

Ouvrage payé au mètre linéaire.

PRIX N°7 : LARMIER D'ACROTERE EN BETON ARME :

Les larmiers d'acrotère seront exécutés en béton dosé à 350kg/m³, suivant les plans de la maîtrise d'œuvre.

Y compris toutes fourniture et pose d'Acier suivant les plans de béton armé du BET.

Le prix comprend Coffrage, Décoffrage, réserve de larmier, engravures suivant les détails, façades et coupes de maîtrise d'œuvre.

L'huile de décoffrage est à soumettre à l'agrément du BET. Et toutes sujétions.

Ouvrage payé au mètre linéaire.

PRIX N°8 : DALETTE EN BETON ARME POUR GAINES :

Réalisation d'une dalle en béton armé de 7 à 10 cm d'épaisseur, en béton dosé à 350 kg /m³ à réaliser suivant les plans d'exécution et à la demande des représentants du maître d'ouvrage. Y compris armature suivant plan de détail de béton armé

Le prix comprendra également le coffrage et le décoffrage, le pilonnage, le vibrage, le reliage, les divers scellements, la réalisation des meneaux et des parois d'appuis en béton ou en briques de maçonnerie, la façon des réservations, la mise en œuvre des enduits de dressage, de lissage et de finition.

Y compris les aciers et sans plus-values pour les petites ou les faibles surfaces, le façon de formes irrégulières, les courbes ou inclinées ainsi que toutes les sujétions de fourniture, de difficulté de mise en œuvre et de finition.

Ouvrage payé au mètre carré.

D - ENDUITS :

GENERALITES : Par temps sec, les enduits seront arrosés durant le séchage. Au raccordement entre les maçonneries, enduits et béton, il sera placé sous l'enduit, une bande de grillage galvanisée de 0,25 de largeur tenue par des cavaliers galvanisés, y compris arêtes métalliques en tôles galvanisées, déployées sur une hauteur de 2,00 m . La première couche devra être réceptionnée par le BET avant exécution de la seconde couche.

PRIX N°9 : DECAPAGE DES ENDUITS CEMENTS :

Le prix comprend le décapage de tout enduit fissuré, dégradé ou jugé vétuste. Le décapage se fera jusqu'à la mise à nu de la maçonnerie, y compris nettoyage et l'évacuation des gravats à la décharge publique. Y compris grillage galvanisé à la jonction des briques et béton et toutes sujétions, sans plus-value pour petites parties ou faibles largeurs, déblai et évacuations des gravats à la décharge publique et à la charge de l'entrepreneur. A exécuter conformément au DTU 26.1.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°10 : REPRISE ET TRAITEMENT DES FISSURES SUR MUR EXTERIEURS ET INTERIEURS :

La reprise et le traitement des fissures se feront de la manière suivante :

- refoulement des parties de murs atteintes jusqu'à la mise à nu de la maçonnerie sur une bande de 0,50 cm de largeur,
- Fourniture et pose d'armature de consolidation en T6 de 0,20 m de longueur, espacement tous les 0, 25 cm soigneusement scellé au mortier gras
- Rechargement éventuel et colmatage soigné des fissures en coulis de ciment

- Application d'un enduit grillagé (grillage galvanisé de 0,40 m de largeur, maille de 20 x 20 mm) au mortier de ciment dosé à 350 kg de ciment CPJ 35 avec incorporation en respectant le dosage prévu par le fabricant, y compris dressage, talochage et raccords soignés avec les enduits encadrants de façon à obtenir une surface bien unie.

Y compris grillage galvanisé à la jonction des briques et béton, Baguettes d'angles et toutes sujétions, sans plus-value pour petites parties ou faibles largeurs, déblai et évacuations des gravats à la décharge publique et à la charge de l'entrepreneur.

A exécuter conformément au DTU 26.1.

Ouvrage payé au mètre linéaire.

PRIX N°11 : REPARATION ET /OU RENFORCEMENT DES ELEMENTS EN BETON ARME DEGRADEES OU AFFECTES PAR LA CORROSION :

La réparation et /ou le renforcement des éléments en béton armé dégradé (fissurations importantes ..) et/ ou affectés par la corrosion se feront suivant indications du BET, de la manière suivante :

- Etalement adéquat sur toute la surface d'influence de l'élément concerné
- Sondage au marteau et burin pour limiter les zones touchées
- Décapage de ces zones jusqu'à mise à nu des armatures et atteindre le béton sain
- Brossage et sablage jusqu'à élimination de toutes traces de rouilles et de particules non adhérentes
- Passivation des armatures par une peinture anti-corrosive
- Adjonction d'armatures pour reprendre les sections détruites par la corrosion. Les nouvelles armatures doivent être correctement logées entre les anciennes armatures et doivent être scellées dans l'ancien béton par un mortier de scellement.
- Ragréage des zones décapées par la projection d'un microbéton à base de grains de riz et résine pour reprendre les sections initiales des éléments porteurs. Si les sections sont trop réduites, le chemisage par un quadrillage d'armatures de l'élément concerné s'impose.

Y compris décapage, brossage, sablage, peinture anticorrosive, armatures, ragréage, microbéton, chemisage, déblai et évacuations des gravats à la décharge publique et à la charge de l'entrepreneur et toutes sujétions sans aucune plus-value pour travaux de réparation ou renforcement supplémentaires (chemisage) nécessaires à la remise en état des éléments en béton armé dégradés ou affectés par la corrosion.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°12 : ENDUIT EXTERIEUR LISSE AU MORTIER BATARD AVEC OU SANS JOINTS :

Sur murs et éléments de façades ne comportant pas d'indication de coffrage signalant les éléments en béton brut seront décapés, grattés, nettoyés et appliqués les enduits avec joints suivant recommandations du BET et exécuté en trois couches :

Après imbibition complète du support et passage d'une barbotine liquide afin d'améliorer l'accrochage au mortier n°1.

Une couche d'enduit exécutée en un ou plusieurs passages d'épaisseur ne dépassant pas 0.01 m au mortier n° 2.

Une couche de finition passée au bouclier dite « fino » de 0.005 m d'épaisseur au mortier n°4.

Le tout parfaitement dressé compris cueillies, grillage galvanisé pour jonction entre briques et béton y compris façon de larmier et toutes sujétions.

Tous les angles des murs et piliers recevront une baguette d'angle métallique de 2.00 m de hauteur du type premier choix, y compris raccords d'enduits.

Ouvrage payé au mètre carré.

2 - ETANCHEITE

Généralités :

Tous les travaux d'étanchéité seront exécutés conformément aux dispositions du NM 10.8.913, l'entrepreneur est tenu de respecter les prescriptions techniques et les détails d'exécution faisant partie de NM 10.8.913, sans qu'il soit nécessaire de les énumérer ou, les décrire dans le devis descriptif particulier de chaque ouvrage. Au moment de l'application de revêtement d'étanchéité, l'aire de travail devra être absolument sèche, propre, solide, débarrassée de toutes balèvres ou matières qui seraient susceptibles de modifier la forme ou la qualité de ce revêtement, l'entrepreneur réceptionnera les supports, dalles, canalisations d'eau ou d'électricité traversant les terrasses et demeurera responsable de l'étanchéité qu'il aura réalisée sur ces supports. Les ouvertures devront présenter une fois terminées, des surfaces parfaitement régulières, bien dégauchies, dans tous les sens, les faîtages devront être bien rectilignes, sans inflexions ni irrégularités d'aucune espèce, toutes les rencontres des lucarnes, cheminées, .., ainsi que les pénétrations de coupes, seront parfaitement raccordées avec les revers

de couvertures. Des essais de mise en eau seront effectués, pour vérifier la tenue du revêtement de l'étanchéité, à cet effet, on établira le niveau d'eau à quelques centimètres au-dessous des points hauts des solins, on maintiendra le niveau pendant 72 heures, aucune trace d'humidité ne devra apparaître sur les plafonds ou sur les murs, dans les dix jours suivant l'essai.

PRIX N°13 : DEMOLITION ET ENLEVEMENT DES ETANCHEITES ANCIENNES DES TOITS TERRASSES :

Ces travaux concernent les toits terrasses du bâtiment existant. Ces travaux comprennent :

- la démolition et l'enlèvement de la totalité du complexe existant avec beaucoup de soins (protection ; complexe étanchéité existante ; forme de pente) et l'évacuation des gravats à la décharge publique.

Y compris démolition, enlèvement, évacuation des gravats, reprofilage et toutes sujétions.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°14 : FORME DE PENTE ET CHAPE DE LISSAGE DES TERRASSES PLANES :

1.1. FORME DE PENTE EN BETON :

Nettoyage, humidification et brossage de l'élément porteur pour permettre l'accrochage de la forme rapportée. La forme de pente, sera réalisé en béton dosé à 250 kg de ciment CPJ 45 par mètre cube de béton damée et dressée. Elle présentera des dispositions voulues pour permettre l'écoulement des eaux vers les gargouilles ou gueulards, avec une pente supérieure ou égale 1,0 % et une épaisseur minimum de 3 cm aux points bas. Elle sera correctement dressée sans aspérité et sans flache. Au droit des évacuations d'eau pluviale, un défoncement doit être aménagé dans la forme de pente pour l'encastrement des platines en plomb des gargouilles

1.2. CHAPE DE LISSAGE

Sur la forme de pente, il sera exécuté une chape de lissage de 2,0 cm d'épaisseur, au mortier de ciment dosé à 350 kg de ciment CPJ 45 par mètre cube de sable, parfaitement dressé et lissée y compris gorge sous solins sur les bordures des reliefs et autour d'émergences.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°15 : SYSTEME D'ETANCHEITE BICOUCHE :

Ecran d'indépendance : Un écran d'indépendance en voile de verre type AFRIVOILE ou équivalent posé librement sur le support à joint de recouvrement de 10 cm.

1ère couche : Feuille d'étanchéité à base de bitume modifié APP, d'épaisseur de 2,5 mm et armé d'une armature en voile de verre de 60 g/m² type AFRIFLEX ou équivalent 25 VV 60 F/F, posé librement à joint de recouvrement soudé longitudinal de 10 cm et de 15 cm transversal ;

Pose et scellement des gargouilles : Les platines des gargouilles en plomb de 2,5 mm d'épaisseur y compris le moignon de hauteur minimale de 20 cm, seront posés sur la première couche d'étanchéité préchauffé et recouvertes ensuite par la deuxième couche.

2ème couche : Feuille d'étanchéité à base de bitume modifié APP d'épaisseur de 3,0, armé d'une armature en polyester de 180 g/m², type AFRIFLEX ou équivalent 30 PY 180 F/F, soudée en plein à joints décalés par rapport à la 1ère couche ou croisée. Les recouvrements longitudinaux sont matérialisés par la bande nue de 10 cm et à 15 cm transversaux.

Les Feuilles utilisés doivent avoir un certificat NM.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°16 : RELIEFS D'ETANCHEITE BICOUCHE :

Enduit d'Imprégnation à Froid : Application uniforme de l'E.I.F AFRIKOTE ou équivalent à raison de 300 g/m² sur les relevés et laisser sécher avant mise en œuvre l'équerre de renfort.

1^{er} couche : Feuille d'étanchéité à base de bitume modifié APP d'épaisseur de 3,0 mm, armé d'une armature en polyester de 180 g/m², type AFRIFLEX ou équivalent 30 PY 180 F/F, soudé en plein d'un talon de 10 cm horizontal et vertical.

Couche de finition : Feuille d'étanchéité à base de bitume modifié APP d'épaisseur de 4,0 mm, armé d'une armature en polyester de 180 g/m² en surface par paillette d'ardoise type AFRIFLEX ou équivalent 40 PY 180 F/F, soudé en plein d'un talon de 15 cm horizontal et sur toute la hauteur verticale jusqu'à le système d'écartement des eaux de ruissellement avec un recouvrement latéral de 10 cm

Les joints de recouvrement de la couche de finition seront décalés aux joints de recouvrement de l'équerre de renfort.

Les Feuilles utilisés doivent avoir un certificat NM.

Ouvrage payé au mètre linéaire.

PRIX N°17 : SYSTEME D'ETANCHEITE BICOUCHE AUTO-PROTEGE :

Enduit d'Imprégnation à Froid : Application uniforme de l'E.I.F AFRIKOTE sur le support à Raison de 300 g/m² et laisser sécher avant la mise en œuvre de la feuille d'étanchéité.

1^{ère} couche : Feuille d'étanchéité à base de bitume modifié APP, de 2,5 mm d'épaisseur et armé d'une armature en voile de verre de 60 g/m² type AFRIFLEX 25 VV 60 F/F, soudé en plein sur le support imprégné à joint de recouvrement longitudinal de 10 cm et de 15 cm transversal ;

2^{ème} couche : Feuille d'étanchéité à base de bitume modifié APP, de 3,0 mm d'épaisseur, armé d'une armature en polyester de 180 g/m² et auto-protégé en surface par paillette d'ardoise, type AFRIFLEX 30 PY 180 ARD/F, soudée en plein à joints décalés par rapport à la 1^{ère} couche ou croisée.

Les recouvrements longitudinaux sont matérialisés par la bande nue de 10 cm et à 15 cm transversaux.

Les Feuilles utilisés doivent avoir un certificat NM.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°18 : RELIEFS D'ETANCHEITE BICOUCHE AUTO-PROTEGE :

Enduit d'Imprégnation à Froid : Application uniforme de l'E.I.F AFRIKOTE ou équivalent à raison de 300 g/m² sur les relevés et laisser sécher avant mise en œuvre l'équerre de renfort.

1^{er} couche : Feuille d'étanchéité à base de bitume modifié APP d'épaisseur de 3,0 mm, armé d'une armature en polyester de 180 g/m², type AFRIFLEX ou équivalent 30 PY 180 F/F, soudé en plein d'un talon de 10 cm horizontal et vertical.

Couche de finition : Feuille d'étanchéité à base de bitume modifié APP d'épaisseur de 4,0 mm, armé d'une armature en polyester de 180 g/m² et auto-protégée en surface par paillette d'ardoise type AFRIFLEX ou équivalent 40 PY 180 ARD/F, soudé en plein d'un talon de 15 cm horizontal et sur toute la hauteur verticale jusqu'à le système d'écartement des eaux de ruissellement avec un recouvrement latéral de 10 cm

Les joints de recouvrement de la couche de finition seront décalés aux joints de recouvrement de l'équerre de renfort.

Les Feuilles utilisés doivent avoir un certificat NM.

Ouvrage payé au mètre linéaire.

3 - REVETEMENTS

PRIX N°19 : REVETEMENT SOL EN GRANITO POLI GRIS SIMILAIRE A L'EXISTANT :

Ce prix rémunère la réalisation de revêtement de sol en granito GRIS 1^{er} choix semblable à l'existant selon indications du BET et le maître d'ouvrage. Dosage = 100% de ciment blanc et gravettes de marbre 1^{er} choix, Comprenant :

- L'exécution d'une sous-couche au mortier M1 du tableau des dosages, qui sera dressée à la règle, d'une épaisseur suffisante pour la mise à niveau (épaisseur minimum = 5 cm pour le sol ; 1 cm pour le mur). Sa surface étant rendue rugueuse par des stries exécutées à la truelle.
- La fourniture et mise en œuvre des joints en baguettes d'ébonite de 16 mm x 4 mm dont la répartition et les couleurs seront faites selon les indications du BET.
- La mise en œuvre d'un mortier de ciment avec incorporation d'une gravette de marbre. L'épandage de la gravette et le roulage seront exécutés avec soin de façon à ce que la surface visible des grains occupe au moins 80% de la surface du dallage.
- Après un premier ponçage mécanique, il sera procédé à un masticage de ciment de telle sorte que la surface ainsi obtenue soit plane et sans marque. Un deuxième ponçage sera effectué pour faire disparaître toutes irrégularités.
- Il sera ensuite procédé au polissage jusqu'à obtention de la surface définitive conforme aux spécifications des règles de l'Art en vigueur.
- Un lustrage superficiel complétera le tout et sera réalisé au moyen de sel et pierre ponce spéciale lustrage.
- Les plinthes de même type que le revêtement (en G.P gris 1^{er} choix) seront réalisées dans les mêmes conditions d'exécution. La hauteur des plinthes sera de 0,10 m. (arête supérieure par baguette ébonite de 0,010 x 0,004 m). Le prix concerne les plinthes droites, inclinées, retombées.
- Les décorations du dallage seront exécutées suivant les indications du BET sans aucune plus-value. Mode de règlement selon art 220 du D.G.A. Aucune plus-value ne sera appliquée pour l'addition de colorant. Aucune plus value ne sera accordée pour les petites dimensions.

N.B : avant toute pose ; l'entrepreneur doit présenter des échantillons à approuver par le BET et le maître d'ouvrage.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°20 : REVETEMENT DE FAÇADE ET MUR INTERIEUR EN ZELLIGE TRADITIONNEL :

Fourniture et pose de Zellige traditionnel réalisé sur la façade et le mur intérieur type Mrabaa, avec Cherrafa, D'fira, Zannar et hzam, aux endroits indiqués par la maîtrise d'œuvre.

Le prix de cet ouvrage comprend aussi la fixation, mortier de pose en ciment, agrafes en fer galvanisé, barbotine en ciment et toutes sujétions de fourniture et pose, coupe, découpe, Cherrafa, D'fira, Zannar et hzam sans aucun plus-value pour petite surface.

Un échantillon doit être soumis à la maîtrise d'œuvre pour approbation.

N.B : avant tout pose ; l'entrepreneur doit présenter des échantillons à approuver par la maîtrise d'œuvre.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°21 : REVETEMENT DE FAÇADE ET MUR EXTERIEUR MINARET EN ZELLIGE TRADITIONNEL :

Fourniture et pose de Zellige traditionnel réalisé sur la façade et le mur extérieur du minaret type Mrabaa, avec Cherrafa, D'fira, Zannar et hzam, aux endroits indiqués par la maîtrise d'œuvre.

Le prix de cet ouvrage comprend aussi la fixation, mortier de pose en ciment, agrafes en fer galvanisé, barbotine en ciment et toutes sujétions de fourniture et pose, coupe, découpe, Cherrafa, D'fira, Zannar et hzam sans aucun plus-value pour petite surface.

Un échantillon doit être soumis à la maîtrise d'œuvre pour approbation.

N.B : avant tout pose ; l'entrepreneur doit présenter des échantillons à approuver par la maîtrise d'œuvre.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°22 : REVETEMENT EN REVSOL Y/C JOINT ET PLINTHES DE 7CM :

Fourniture et pose au sol, d'un revêtement en dalles de carrelage extérieur, en carreaux REV SOL y compris joint et plinthes de 7 cm, couleur et de dimension suivant le choix de la maîtrise d'œuvre. Pose scellée à bain soufflant de mortier, avec apport de tous les agrégats nécessaires. Epaisseur totale mortier + revêtement = 7cm. Joint de 5mm au ciment clair assorti aux dalles.

Le prix comprend traçage, calibrage, coupes et nettoyage en fin de travaux.

N.B : avant tout pose ; l'entrepreneur doit présenter des échantillons à approuver par la maîtrise d'œuvre.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°23 : RESTAURATION DES REVETEMENTS EN PIERRE PAR HYDROGOMMAGE :

Le prix comprend la restauration des revêtements en pierres par nettoyage de la surface par hydrogommage avec des équipements permettant de réguler la pression du mélange air-eau (entre 1à 2bars) et le débit de la poudre abrasive en oxyde d'alumine.

L'opération comprend également la restauration des pierres dégradées suivant indications du BET en incorporant des tiges de fibres de verre et englobe également le remplacement de la pierre, mortier et fixation, les moyens d'accès sécurisé comprenant échaffaudage et l'étalement.

Un essai de convenance doit être entamé et planché d'essai doit être approuvé par le BET et la maîtrise d'œuvre. Le prix comprend l'évacuation à la décharge publique des gravats et déchets.

Ouvrage payé au mètre carré.

4 - EVACUATION

PRIX N°24 : TUYAUTERIE EN PVC DN 110 MM :

Fourniture, pose, raccordement et mise en œuvre de tuyauterie d'évacuation en PVC d'épaisseur de 3,2 mm classe M1 de 1er choix, y compris découpes, chutes, raccords, coudes, tés, culottes, embranchements, manchons de dilatation, tampons, plaques hermétiques, supports scellements, fourreaux, colliers, essais et toutes sujétions.

Les raccords seront de la même marque que le tube.

Nota : Concernant les manchons de dilatation :

Il doit y avoir obligatoirement un manchon de dilatation.

- A chaque niveau pour les chutes verticales EU, EV et EP, quand elles traversent les planchers et y sont bloquées.
- A chaque niveau quand les chutes passent en gaines (sans planchers) et desservent des appareils sanitaires, dont les branchements constituent des points fixes.
- A chaque traversée de joint de dilatation.

Ouvrage payé au mètre linéaire (les pièces et raccords compris dans le mètre linéaire) et sujétions d'exécution et de pose.
Ouvrage payé au mètre linéaire.

PRIX N°25 : TUYAUTERIE EN PVC DN 125 MM :

Même prescription et descriptif que l'article n°25.

Ouvrage payé au mètre linéaire.

PRIX N°26 : GARGOUILLE EN PLOMB :

Fourniture, pose, raccordement, mise en œuvre et installation complète en ordre de marche des gargouilles au départ des chutes des eaux pluviales ou trop-plein ou fourreau seront en plomb laminé de 3 mm d'épaisseur avec platine en plomb de 0,60 x 0,60 m et manchon à tronc cylindrique s'emboîtant de 0,20 mètres au minimum dans le tuyau de descente, sur la partie supérieure sera posé une crapaudine en fil d'acier galvanisé.

Ouvrage payé à l'unité d'ensemble, fourni et posé y compris coupes, soudures, percements, scellements et toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°27 : SIPHON DE SOL EN INOX 20X20CM :

Fourniture, pose et scellement de siphon de sol en fonte 200x200mm de marque du premier choix.

Composé de :

Grille en inox

Avec platine pour les étages.

Sans platine pour les RDC et sous-sol

Corps de siphon avec sortie latérale

Bouche de fermeture

Y compris fourniture, pose, raccordement en P.V.C. Ø100 depuis le siphon jusqu'à la première culotte de chute ou regard, y compris pièces spéciales, bouchons de dégorgement, supports, etc. et toutes fournitures et sujétions d'exécution.

Ouvrage payé à l'unité.

5 - ELECTRICITE – LUSTRIES

NOTA

L'exécution des différents ouvrages s'effectuera suivant les prescriptions techniques ci-après.

Les prix remis par l'Entrepreneur comprendront toutes les sujétions de pose, de scellements et de raccordements.

Les installations seront livrées en parfait état de fonctionnements conformes aux règles de l'art descriptions ci-après.

TABLEAUX ELECTRIQUES :

PRIX N°28 : REFECTION ET REVISION RESEAU D'ELECTRICITE Y/C TABLEUX :

La vérification et le contrôle de l'ensemble d'installation tableau général basse tension, le remplacement du câblage défectueux conforme à l'existant, la vérification de l'ensemble des tableaux électriques et le remplacement des équipements défectueux et remplacement des interrupteurs, prises et Disjoncteur etc.. Conforme à la recommandation du BET et conformément à la règle de l'art y compris toutes sujétions de pose et de fournitures.

Ouvrage Payé à l'ensemble.

CABLES ELECTRIQUES :

PRIX N°29 : CABLE U1000RO2V 5X6 MM² :

Le présent prix rémunère la fourniture et la pose des câbles U1000 Ro2V à âme cuivre, pour assurer la liaison entre les tableaux généraux et les tableaux secondaires et les différentes alimentations. Suivant schémas unifilaire

Les câbles seront de 1er choix et seront posés sur chemins de câbles ou conduites jusqu'aux tableaux.

Ils seront raccordés à leurs extrémités par cosses serties avec fixation par boulons cadmiés pour les grosses sections de câbles, ou raccordés directement sur les bornes de sortie des disjoncteurs de protection pour les sections plus faibles.

Fourni, posé en ordre de marche y compris toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre.

Ouvrage payé au mètre linéaire.

ECLAIRAGE DE SECURITE :

PRIX N°30 : BLOC DE BALISAGE DE SECURITE 60 LUMENS :

Ce prix comprendra la fourniture et la pose de bloc autonome d'éclairage de sécurité LED type U21 LED.

Le bloc d'éclairage de sécurité aura les caractéristiques suivantes :

- BAES en LED.
- Installation en saillie ou encastré.
- Equipé de lampes fluorescentes.
- 60 Lumens pendant une heure minimum.
- Accumulateurs facilement interchangeables.
- Classe d'isolement II.
- IP42-IKo4.
- Etiquettes de signalisation internationale et complémentaire tous types confondus.
- Contrôlable sans coupure de secteur par l'intermédiaire du bloc de télécommande avec système de protection contre les erreurs de branchement.

Les blocs seront raccordés entre eux ou entre le dernier bloc du même circuit et le tableau de protection correspondant par conducteurs Ho7 VU 4 x 1,5 mm² sous conduit ICD Ø13 minimum encastré ou les câbles de la série U 1000 RO2V passant en faux plafond ou sur chemin de câble, fourni, posé et raccordé y compris câblage et toutes sujétions de fourniture et pose.

Ouvrage Payé à l'unité.

LUSTRIES :

NB : Les prix concernant la lustrerie comprennent toutes les sujétions de fournitures (ampoules, déflecteurs, grilles, chevilles. .) et de pose (perçements, scellement, raccordement. .).

PRIX N°31 : LUSTRE ARTISANALES D=50 :

Fourniture et pose de tria andaloussia en bronze et cuivre ciselés Mokham avec Taouriq et Zamour, mqabria réalisée par un artisan agréé par le maître d'ouvrage y compris chaîne, support et toutes sujétions de mise en œuvre avec mqabria et douilles.

- Câble électrique.
- Anneaux....
- Douilles et lampes LED.

Un échantillon doit être soumis au maître d'ouvrage et maître d'œuvre pour approbation.

Ouvrage fourni et posé dans les règles de l'art.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°32 : FNAR ARTISANAL SUSPENDU LED :

Fnar artisanal marocain en bronze 1ere qualité ou en laiton y compris chaîne de suspension en bronze ou en laiton, rosace en laiton, support de fixation robuste au plafond. Conducteurs rigides de section 2,5mm² sous conduits encastrés, douilles, lampes économiques. Échantillon à soumettre à l'agrément de la maîtrise d'œuvre et l'administration.

Ouvrage payé à l'unité, y compris percement, scellement, raccordement et toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°33 : HUBLOT ETANCHE OU APPLIQUE LED :

Ce prix rémunérera la fourniture, pose et raccordement d'un hublot étanche à LED

- CORPS : en polycarbonate incassable et auto-extinguible V2, stabilise aux rayons UV.
- DIFFUSEUR : en polycarbonate anti éblouissement, incassable et auto extinguableV2, stabilise aux rayons UV.
- NORMES : appareil conforme aux normes EN60598-1 - CEI 34-21 en vigueur et présentant l'indice de protection IP65IKo8 selon les normes EN 60529. Installables sur des surfaces normalement inflammables. Double isolation.
- LED white : 14W - 4000K - 1500lm
- IP 65
- IK o8

de 1er choix.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°34 : REGLETTE LUMINEUSE ETANCHE LED :

Le prix comprendra la fourniture, la pose et le raccordement d'une réglette lumineuse étanche de chez Disano ou équivalent, conçu pour les espaces humides et ayant les caractéristiques suivantes :

Corps : en acier embouti monobloc à résistance mécanique élevée.

CADRE : tôle peinte.

PEINTURE : par immersion avec poudre anti-jaunissement à base de résine polyester de couleur blanche stabilisée aux rayons UV, et préparation par phosphatation.

Alimentation : 230V/50Hz

Produits conformes à la norme en vigueur NF EN 60598-1 (CEI 34-21).

Protection IP54-IK07

LED white avec un minimum de 42W - 4000K - 7060lm

LED : Dernière génération de la technologie Durée de vie 50.000h

Rendu de couleur min CR I > 80

L'ouvrage, fourni, posé et raccordé, y compris toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement sera payé à l'unité.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°35 : PROJECTEUR ETANCHE LED 50 W :

Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un projecteur orientable étanche LED, destiné aux façades ayant les caractéristiques suivantes :

- Luminaire apparent avec cadre en aluminium gris graphite avec extrémité en aluminium moulé sous pression.
- Diffuseur : Verre trempé satiné épaisseur 5mm résistant au choc
- Vasque équipée de dispositif d'accrochage pendant la maintenance.
- Joint d'étanchéité coulée en continu en polyuréthane à micro cellules fermées.
- Verrous en polyamide, articulations biellettes inox.
- Entrées de câbles en extrémité avec passe fils (membrane).
- Les équipements électriques seront de premier choix et ne doivent générer aucun bruit nuisible à soumettre à l'approbation du BET.
- Ballast électronique à faible perte 220V/240V.
- Le câblage en fils résistant à une température de 90° C.
- IP 65 – Classe 1.
- Le luminaire sera équipé lampes 50W.
- Les fils électriques et accessoires de raccordements et fixations.

Le luminaire sera de 1er choix.

L'ensemble de l'ouvrage ainsi défini, fourni, posé et raccordé en ordre de marche y compris les lampes économiques, les accessoires de raccordement et d'installation et toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement sera payé à l'unité.

Ouvrage payé à l'unité.

6 - MENUISERIES

A - MENUISERIE BOIS :

N.B : TOUTE LA MENUISERIE SERA REALISEE SUIVANT DETAIL DU BET.

PRIX N°36 : PORTE EN BOIS POUR GARAGE :

Ce prix comporte la fourniture et pose de portes avec un motif traditionnelle ou choix de MO, de 2 à 3 vantaux en bois sapin rouge massif de 4 cm d'épaisseur avec cadre de 10cmx10cm pour garages en bois de sapin rouge 1^{er} choix suivant détail de BET, y compris faux cadre, chambranle quincaillerie de 1^{er} choix et protection de la base de la porte en tôle de cuivre e=4/10^{ème} mm, nettoyage et traitement du bois avec l'huile de lin et xylophène, protection par un vernis mat transparent et toutes sujétions.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°37 : AUVENTS EN BOIS ROUGE 1^{ER} CHOIX AVEC SUPPORTS LATERAUX Y/C ETANCHEITE APP MONOCOUCHE AUTOPROTEGE DE 4MM, FONGICIDE, VERNIS 3 COUCHES :

Ce prix comprend la fourniture et pose d'auvents en bois rouge de 1^{er} choix au-dessus des entrées des boutiques de largeurs variables selon l'indications du BET et le maître d'ouvrage.

Les auvents seront formés entre autres par les éléments suivants :

- Un cadre en bois rouges aux dimensions suffisantes pour assurer la stabilité de l'auvent
- Une couche supérieure de planches de 30mm d'épaisseur jointes entre elles
- Une couche inférieure de planches de 17mm d'épaisseur couvrant les joints des planches supérieures suivant détail et spécifications du BET.
- Deux parties latérales de forme triangulaire (corbeaux) de 10 à 12 cm environ d'épaisseur, en double planches ciselées et sculptées avec kharsna selon indication du BET et le maître d'ouvrage. Ces corbeaux comporteront des consoles intérieures de fixation en fer à U galvanisé, qui seront fixées aux murs par des platines métalliques galvanisées à boulons filetés qui seront scellées aux murs lors des travaux de gros-œuvres.
- Deux tiges longitudinales enjoignant les consoles deux corbeaux au-dessus d'elles, sous l'auvent.
- Une planche décorative de façade de trois centimètres d'épaisseur minimum ciselée.
- Une membrane auto protégée APP de 4mm granulée au choix du BET et le maître d'ouvrage, au-dessus de l'auvent et encastrée au mur pour assurer l'étanchéité totale de l'auvent.
- Les platines et ossature métallique galvanisée nécessaire pour supporter l'auvent
- Des tirants pour les grandes largeurs d'auvents faits de câbles galvanisés selon les indications du BET.

Ce prix comprend également le traitement du bois au xylophène, l'application de trois couches de vernis cellulosique et toutes sujétions de fourniture et de pose.

Y compris fourniture, pose, scellement, accessoires, toute forme régulière, irrégulière, arcs, et toutes sujétions.

L'échantillon est à soumettre au BET et le maître d'ouvrage pour approbation.

Ouvrage payé au mètre linéaire.

PRIX N°38 : REFECTION PORTES ARTISANAL :

Ouvrage comprenant dépose, pose, remplacement partiel ou de l'ensemble de la partie défectueuse, le remplacement général des chambranles, des parcloes, de la quincaillerie et des poignées.

L'ensemble sera exécuté suivant l'indication de la maîtrise d'œuvre.

Y compris toutes sujétions pour le parfait achèvement de l'ouvrage.

Ainsi que tous ce qui est susmentionné en généralité de la réfection de la menuiserie bois artisanal.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°39 : REFECTION DES PORTES TOUTES DIMENSIONS :

Ouvrage comprenant dépose, pose, remplacement partiel ou de l'ensemble de la partie défectueuse, le remplacement général des chambranles, des parcloes, de la quincaillerie et des poignées.

L'ensemble sera exécuté suivant l'indication de la maîtrise d'œuvre.

Y compris toutes sujétions pour le parfait achèvement de l'ouvrage.

Ainsi que tous ce qui est susmentionné en généralité de la réfection de la menuiserie bois.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°40 : REFECTION DES FENETRES ET CHASSIS DE TOUTES DIMENSIONS :

Ouvrage comprenant dépose, pose, remplacement partiel ou de l'ensemble de la partie défectueuse, le remplacement général des chambranles, des parcloes, de la quincaillerie et des poignées.

L'ensemble sera exécuté suivant l'indication de la maîtrise d'œuvre.

Y compris toutes sujétions pour le parfait achèvement de l'ouvrage.

Ainsi que tous ce qui est susmentionné en généralité de la réfection de la menuiserie bois.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°41 : REFECTION DES FENETRES TERRASSE DE TOUTES DIMENSIONS :

Ouvrage comprenant dépose, pose, remplacement partiel ou de l'ensemble de la partie défectueuse, le remplacement général des chambranles, des parcloes, de la quincaillerie et des poignées.

L'ensemble sera exécuté suivant l'indication de la maîtrise d'œuvre.

Y compris toutes sujétions pour le parfait achèvement de l'ouvrage.

Ainsi que tous ce qui est susmentionné en généralité de la réfection de la menuiserie bois.

Ouvrage payé à l'unité.

B - MENUISERIE METALLIQUE

MENUISERIE :

L'ensemble des portes et châssis métalliques sera réalisé en fer et tôle galvanisé à chaud, suivant appareillage et motif des détails des plans de la maîtrise d'œuvre, tout en respectant les dimensions et les normes des cadres, bâti, types des profilés métalliques, des traverses, des montants et des cornières.

L'ensemble sera barreaudé comme mentionné sur plans de détails menuiserie, y compris écharpes, raidisseurs.

QUINCAILLERIE :

Les quincailleries fournies et posées seront de première qualité et devront répondre aux normes et références approuvées par les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage.

Exécution suivant plans de détails et instructions des maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, y compris pattes à scellement en nombre suffisant, 3 paumelles en acier à souder série extra-fort par vantail, couvre-joint en fer plat, verrous, arrêts de porte avec crochet, ensembles en sterling oxydé, serrures de sûreté en applique, poignée, entrée extérieure, béquille à vis pointue, entrée intérieure, entrées, tige à bouton, vis à douilles, coffre de tête en acier nickelé, gâche et cache - tête, béquilles doubles, et toutes sujétions de quincaillerie, de fourniture, pose, scellement, trous et accessoires. En supplément pour les portes à deux vantaux, il sera prévu un battement rapporté sur l'un des vantaux en fer plat de 60 X 6 mm, des verrous haut et bas manœuvrables par crémonne métallique à doigt et tringle.

PRIX N°42 : JAMOR 3 BOULES EN LAITON POUR MINARET :

Fourniture et pose de Jamor à 3 sphères de diamètres 80, 60 et 40, en laiton, soudés sur tige laiton avec queue de carpe pour scellement, croissant en laiton sur la pointe, y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°43 : MAT DRAPEAU MINARET :

Ce prix comprend la fourniture et pose mat drapeau minaret en IPE métallique suivant appareillage et motif des plans de détails du BET y compris fourniture et toutes sujétions de mise en œuvre selon les règles de l'art.

Les ouvrages seront payés à l'ensemble, y compris toutes sujétions, fourniture et pose, mise en œuvre et galvanisation à chaud aux prix suivant plans de détails.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°44 : ECHELLE METALLIQUE DE 4M DE HAUTEUR :

Fourniture et pose d'une échelle métallique de 4.00 m de hauteur et 60 cm de largeur en profilés tubulaires galvanisés à chaud. Montants en TRON 40x2.5 et marches en TRON 30x2.5 espacées de 30 cm. Les marches étant assemblées aux montants par soudures de 4 mm d'épaisseur minimale. Les Montants assemblés à la sablière et au socle par platines de 150 x 150 x 10 galvanisées à chaud, boulons ordinaires et tiges filetées de diamètres appropriés à soumettre à la validation du BET. L'entreprise doit établir le plan d'exécution et le soumettre à la validation du BET et MO avant livraison.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°45 : REFECTION DES PORTES METALLIQUE TOUTES DIMENSIONS :

Ouvrage comprenant dépose, pose, remplacement partiel ou de l'ensemble de la partie défectueuse, le remplacement des rails, guides, galets, butées, parclores ainsi que de la quincaillerie, réalisation suivant indications du maître d'œuvre. Y compris toutes sujétions pour le parfait achèvement de l'ouvrage.

Ainsi que tous ce qui est susmentionné en généralité de la réfection de la menuiserie métallique.

Ouvrage payé à l'unité.

7 - PEINTURE - VITRERIE

PRIX N°46 : PEINTURE VINILIQUE SUR FACADES EXTERIEUR :

Tous les murs et plafonds extérieurs indiqués par le BET et le maître d'ouvrage recevront une peinture extralite, réalisée comme suit :

- ✓ Grattage de la totalité de l'ancienne peinture partie existant.
- ✓ 1 Brossage énergétique et général à la brosse chiendent.
- ✓ L'application d'une couche d'imprégnation en PRIMOREX dilué de 5 à 10% selon la porosité du support ;
- ✓ L'application de deux couches d'enduit croisées

- ✓ Une (1) sous couche de peinture en vinyle dilué à 10% ;
- ✓ Les deux (2) couches de finition en Extralite teinté au choix du BET et le maître d'ouvrage dilué à 5% ;
- ✓ Une couche supplémentaire sera demandée à l'entreprise si la finition n'est pas suffisante jusqu'à l'obtention de la satisfaction.

Sans aucune plus-value pour les petites parties ou le rechampissage, y compris toutes les fournitures et toutes les sujétions d'exécution.

Ouvrage comptabilisé au mètre carré, tous vides déduits.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°47 : PEINTURE VINILIQUE SUR MURS ET PLAFONDS INTERIEURS FINITION MATE :

Comprenant :

Travaux préparatoires : - Grattage de la totalité de l'ancienne peinture partie existant.

- Brossage énergétique à la brosse à chiendent des enduits ciment afin d'enlever toutes les parties non adhérentes.

- Egrenage, Brossage énergétique à la brosse à chiendent des enduits ciment afin d'enlever toutes les parties non adhérentes

- époussetage ou lavage à l'eau avec ragréage sur béton

- ponçage général du support

Impression : - 1 couche d'impression fixatrice

Travaux d'enduisage : - Enduisage repassé ou 1 rebouchage partiel,

Egrenage de l'enduit au papier abrasif fin et époussetage

Finition : - Application de 2 couches de la peinture vinilique à douze (12) heures d'intervalles ; Teinte au choix du maître d'œuvre.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°48 : PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE SUR MENUISERIE METALLIQUE FINITION LAQUEE BRILLANTE :

Comprenant :

Travaux préparatoires : - Grattage de la totalité de l'ancienne peinture

- Brossage énergétique

- époussetage ou lavage à l'eau avec ragréage sur béton,

- ponçage général du support

- Dérouillage et décalaminage du subjectile par grattage et ponçage. Lavage au solvant.

Impression : - Application de deux couches avec un séchage de 24 heures entre les couches.

Sous - couche : - Après un délai de séchage de 24 heures, application d'une couche

Finition : - Application d'1 couche de laque brillante

Teinte au choix du maître d'œuvre. L'intervalle à respecter entre les couches est de 24.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°49 : VERNIS SUR MENUISERIE BOIS :

Comprenant :

Travaux préparatoires : - Grattage de la totalité de l'ancienne peinture

Les vernis seront donc appliqués, après un nouveau ponçage à grains très fins, sur les bois déjà protégés.

- Une première couche de vernis appliquée, de préférence au pistolet et pur.

Après 24 h : ponçage léger.

- Une deuxième couche de même produit pur.

Après 24 h un ponçage léger une troisième couche de vernis.

Toutes ses couches appliquées, en conditions aussi sèches que possible.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°50 : VERRE NORMAL DE 6mm :

En verre à vitre de 6 mm d'épaisseur sans aucun défaut, ni épaufrure, les carreaux devront être coupées de manière à s'ajuster avec un jeu de 2 mm dans le fond des feuillures et à occuper les 2/3 au moins de la largeur de la feuillure. Pose à bain de mastic par parcloles en bois ou métal.

Ouvrage payé au mètre carré.

CHAPITRE IV : BORDEREAUX DES PRIX ET DETAIL ETSTIMATIF

IV : BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

N° d'article	DESIGNATION	Unité	Quantités	Prix Unitaire	Prix Total
<u>1 - GROS ŒUVRE</u>					
<u>A - DEMOLITION :</u>					
1	- DEMOLITION ET DECAPAGE DES SOLS ET MURS EN GRANITO POLI, GRAVILLONS LAVES, MIGNONNETTE LAVES OU CARREAUX EN FAIENCE :	M2	1 392,00		
2	- DEMOLITION LARMIER D'ACROTERE EN BETON ARME :	ML	408,00		
3	- DEPOSE DES TUYAUTERIES ET CANALISATIONS :	Ens	1,00		
4	- DEPOSE DES APPAREILS ELECTRIQUES :	U	110,00		
<u>B - ASSAINISSEMENT :</u>					
5	- CURAGE ET NETTOYAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT EXISTANT :	Ens	1,00		
<u>C - TRAVAUX EN ELEVATION :</u>					
6	- APPUIS DE BAIES PLATS OU INCLINES EN BETON ARME :	ML	59,00		
7	- LARMIER D'ACROTERE EN BETON ARME :	ML	408,00		
8	- DALETTE EN BETON ARME POUR GAINES :	M2	5,00		
<u>D - ENDUITS :</u>					
9	- DECAPAGE DES ENDUITS CEMENTS :	M2	105,00		
10	- REPRISE ET TRAITEMENT DES FISSURES SUR MUR EXTERIEURS ET INTERIEURS :	ML	120,00		
11	- REPARATION ET /OU RENFORCEMENT DES ELEMENTS EN BETON ARME DEGRADEES OU AFFECTES PAR LA CORROSION :	M2	16,00		
12	- ENDUIT EXTERIEUR LISSE AU MORTIER BATARD AVEC OU SANS JOINTS :	M2	105,00		
TOTAL - GROS-ŒUVRE					
<u>2 - ETANCHEITE</u>					
13	- DEMOLITION ET ENLEVEMENT DES ETANCHEITES ANCIENNES DES TOITS TERRASSES	M2	900,00		
14	- FORME DE PENTE ET CHAPE DE LISSAGE DES TERRASSES PLANES :	M2	900,00		
15	- SYSTEME D'ETANCHEITE BICOUCHE :	M2	184,00		
16	- RELIEFS D'ETANCHEITE BICOUCHE :	ML	83,00		
17	- SYSTEME D'ETANCHEITE BICOUCHE AUTO-PROTEGE :	M2	717,00		
18	- RELIEFS D'ETANCHEITE BICOUCHE AUTO-PROTEGE :	ML	369,00		
TOTAL - ETANCHEITE					

3 - REVETEMENTS

19	- REVETEMENT SOL EN GRANITO POLI GRIS SIMILAIRE L'EXISTANTE :	M2	192,00		
20	- REVETEMENT DE FAÇADE ET MUR INTERIEUR EN ZELLIGE TRADITIONNEL :	M2	62,00		
21	- REVETEMENT DE FAÇADE ET MUR EXTERIEUR MINARET EN ZELLIGE TRADITIONNEL :	M2	45,00		
22	- REVETEMENT EN REVSOL Y/C JOINT ET PLINTHES DE 7CM :	M2	1 312,00		
23	- RESTAURATION DES REVETEMENTS EN PIERRE PAR HYDROGOMMAGE :	M2	571,00		
TOTAL - REVETEMENTS					

4 - EVACUATION

24	- TUYAUTERIE EN PVC DN 110 MM :	ML	10,00		
25	- TUYAUTERIE EN PVC DN 125 MM :	ML	98,00		
26	- GARGOUILLE EN PLOMB :	U	11,00		
27	- SIPHON DE SOL EN INOX 20X20CM :	U	2,00		
TOTAL - EVACUATION					

5 - ELECTRICITE – LUSTRERIES**TABLEAUX ELECTRIQUES :**

28	- REFECTON ET REVISION RESEAU D'ELECTRICITE Y/C TABLEUX :	Ens	1,00		
----	--	-----	------	--	--

CABLES ELECTRIQUES :

29	- CABLE U1000RO2V 5X6 MM² :	ML	60,00		
----	-----------------------------	----	-------	--	--

ECLAIRAGE DE SECURITE :

30	- BLOC DE BALISAGE DE SECURITE 60 LUMENS :	U	6,00		
----	--	---	------	--	--

LUSTRERIE :

31	- LUSTRE ARTISANALES D=50 :	U	18,00		
32	- FNAR ARTISANAL SUSPENDU LED :	U	55,00		
33	- HUBLOT ETANCHE OU APPLIQUE LED :	U	10,00		
34	- REGLETTE LUMINEUSE ETANCHE LED :	U	28,00		
35	- PROJECTEUR ETANCHE LED 50 W :	U	12,00		

TOTAL - ELECTRICITE – LUSTRERIES**6 - MENUISERIES****A - MENUISERIE BOIS :**

36	- PORTE EN BOIS POUR GARAGE :	M2	85,00		
37	- AUVENTS EN BOIS ROUGE 1ER CHOIX AVEC SUPPORTS LATéraux Y/C ETANCHEITE APP MONOCOUCHE AUTOPROTEGE DE 4MM, FONGICIDE, VERNIS 3 COUCHES :	ML	52,00		
38	- REFECTION PORTES ARTISANAL :	U	6,00		
39	- REFECTION DES PORTES TOUTES DIMENSIONS :	U	3,00		
40	- REFECTION DES FENETRES ET CHASSIS DE TOUTES DIMENSIONS :	U	54,00		
41	- REFECTION DES FENETRES TERRASSE DE TOUTES DIMENSIONS :	U	12,00		
B - MENUISERIE METALLIQUE :					
42	- JAMOR 3 BOULES EN LAITON POUR MINARET :	U	1,00		
43	- MAT DRAPEAU MINARET :	U	1,00		
44	- ECHELLE METALLIQUE DE 4M DE HAUTEUR :	U	1,00		
45	- REFECTION DES PORTES METALLIQUE TOUTES DIMENSIONS :	U	5,00		
TOTAL - MENUISERIES					
7 - PEINTURE - VITRERIE					
46	- PEINTURE EXTRALITE SUR FACADES FINITION SOLVANT MATE :	M2	1 896,00		
47	- PEINTURE VINILIQUE SUR MURS ET PLAFONDS INTERIEURS FINITION MATE :	M2	2 257,00		
48	- PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE SUR MENUISERIE METALLIQUE FINITION LAQUEE BRILLANTE :	M2	865,00		
49	- VERNIS SUR MENUISERIE BOIS :	M2	712,00		
50	- VERRE NORMAL DE 6mm :	M2	7,00		
TOTAL - PEINTURE - VITRERIE					

RECAPITULATION

TOTAL - GROS-ŒUVRE	
TOTAL - ETANCHEITE	
TOTAL - REVETEMENTS	
TOTAL - EVACUATION	
TOTAL - ELECTRICITE – LUSTRIES	
TOTAL - MENUISERIES	
TOTAL - PEINTURE - VITRERIE	

TOTAL H.T	
TVA 20 %	
TOTAL T.T.C	

Arrêter le présent bordereau des prix - détail estimatif à la somme de :

.....

Appel d'offre ouvert N° 13/DRAICS/BH/2025

RELATIF AUX

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA MOSQUEE AL AMANE SIS QUARTIER HAY AZHAR

PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS SIDI BERNOUSSI - CASABLANCA.

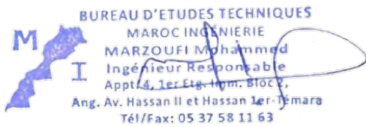
EN LOT UNIQUE

Marché passé par appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 13/DRAICS/BH/2025 en séance publique en vertu de l'alinéa 1, paragraphe 1, de l'article 33, et l'alinéa 3 du paragraphe 3 de l'article 34 de l'arrêté du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques N° 258.13 du 06 Dou Al Quida 1434 (13 Septembre 2013) fixant le régime des marchés de travaux, de Fournitures et de Services que conclut l'administration des Habous au nom des Habous Publics

Le montant total du marché est : (en chiffres et en lettres) :

En chiffres : dirhams T.T.C

En lettres : dirhams T.T.C

Dressé par Le BET :	Le Maitre d'ouvrage
 A.....Le.../.../...	Sous-ordonnateur Le Délégué Régional des Affaires Islamiques de Casablanca-Settat Signé : My. Mehdi Hamdaoui Akao  A.....Le.../.../...
Lu et accepté par la société	Visa du Controleur Local de la Nidarat de Casablanca
A.....Le.../.../...	A.....Le.../.../...
Présenté par	Approuvé par
A.....Le.../.../...	A.....Le.../.../...